FUNNEY, JOHN No. 2—Taxe de 1881.
montant à.....$31 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rampart, Conti, Lafayette et Poydras, désignés comme les lots Nos. 21 et 22 de l'Ilet No. 295, le dit lot No. 22 mesure 42 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 80 pieds; le dit lot No. 21 mesurant les mêmes pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 85 pieds.

FARREL, JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$10 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 229, les dites lots Nos. 9 et 10 mesurant 25 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 79 pieds; le dit lot No. 9 formé l'encoignure des rues Lafayette et Liberté.

FOLGER, DANIEL—Taxe de 1881, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-blave, Dorgenois, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 5 de l'Ilet No. 576; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

GIRARDEY, C. E.—Taxe de 1881, montant à.....$18 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet bornés par les rues Rempart, Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-blave, Dauphine, Gravier et Poydras, désignés comme les lots Nos. 9 et 11 de l'Ilet No. 295, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent, ensemble, 51 pieds de face à la rue Rempart sur une profondeur de 85 pieds 6 pouces.

GRAHAM, W. C. ET SAM DEBOW—Taxe de 1881, montant à.....15c

Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-blave, Euphrosine, Dorgenois et Venus, désignée comme une portion de l'Ilet [illegible]

GRAHAM, MME C. ET SAM DEBOW—Taxe de 1881, montant à.....60c

Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-blave, Venus, Dorgenois et le Chemin à Coquilles, désignée comme une portion de l'Ilet No. 574.

GROVER, HIRAM J.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Erato, St. Charles et Thalie, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 190; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 61 pieds de face à la rue Prytania sur 125 pieds de profondeur; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Prytania et Thalie.

GUTMAN, MME MORRIS—Taxe de 1881, montant à.....$36 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Erato, St. Charles et Thalie, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 190; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds.

GEDDES, GEO. D.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Perdido, désigné comme les lots Nos. 27 de l'Ilet No. 209; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Erato sur 127 pieds de profondeur.

GUEYDAN, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à.....$1 00

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Napoléon, Alexandre, D'Hémécourt et Baudin, désigné comme l'Ilet No. 203.

HODGES ET LEWIS—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Aglaé, Clark, Venus et Fortaine Magan, désigné comme l'Ilet No. 694.

HODGES ET LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....30c

Les deux-tiers d'un ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Pierre, Chemin à Coquilles, Télémaque et Aglaé, désigné comme l'Ilet No. 723.

HARVEY, JOS. H.—Taxe de 1881, montant à.....$77 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, St. Charles et Thalie, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 190; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 61 pieds de face à la rue Prytania sur 125 pieds de profondeur; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Prytania et Thalie.

HEALEY, JEREMIAH—Taxe de 1881, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues [illegible]

HAGGERTY, W. H.—Taxe de 1881, montant à.....

La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Cyprès et Julie, désignée comme la moitié de l'Ilet No. 510.

HAUGHERY, MME MARGUERITE ET BERNARD KLOTZ—Taxe de 1881, montant à.....$19 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 291; le dit lot No. 10 mesure 21 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 82 par 130 pieds; le lot No. 11 mesure 21 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 82 par 130 pieds; le lot No. 11 mesure 21 pieds de face à la rue Peters sur 122 pieds de profondeur.

HANLEY, JEROME—Taxe de 1881, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Villeré, Gouquet et Canal, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 389, le dit lot No. 23 mesure 16 pieds de face à la rue Marais sur 108 pieds de profondeur.

GARCIA, J.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Cyprès et Julie, désignés comme les lots Nos. 6 à 11 inclusivement, de l'Ilet No. 515; les dits lots Nos. 6 à 10 mesurent 130 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 114 pieds; le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds.

GRAHAM MME J. — Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-blave, Dergenois, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 5 de l'Ilet No. 576; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

GIRARDEY, C. E.—Taxe de 1881, montant à.....$18 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet bornés par les rues Rempart, Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désignés comme les lots Nos. 9 et 11 de l'Ilet No. 295, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent, ensemble, 51 pieds de face à la rue Rempart sur une profondeur de 85 pieds 6 pouces.

GRAHAM, W. C. ET SAM DEBOW—Taxe de 1881, montant à.....15c

Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rocheblave, Euphrosine, Dorgenois et Venus, désignée comme une portion de l'Ilet [illegible]

GUTMAN, MME MORRIS—Taxe de 1881, montant à.....$36 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Erato, St. Charles et Thalie, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 190; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds.

GEDDES, GEO. D.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Perdido, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 209; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Erato sur 127 pieds de profondeur.

GUEYDAN, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à.....$1 00

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Napoléon, Alexandre, D'Hémécourt et Baudin, désigné comme l'Ilet No. 203.

HODGES ET LEWIS—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Aglaé, Clark, Venus et Fortaine Magan, désigné comme l'Ilet No. 694.

HODGES ET LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....30c

Les deux-tiers d'un ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Pierre, Chemin à Coquilles, Télémaque et Aglaé, désigné comme l'Ilet No. 723.

HARVEY, JOS. H.—Taxe de 1881, montant à.....$77 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, St. Charles et Thalie, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 190; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 61 pieds de face à la rue Prytania sur 125 pieds de profondeur; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Prytania et Thalie.

HEALEY, JEREMIAH—Taxe de 1881, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues [illegible]

HAGGERTY, W. H.—Taxe de 1881, montant à.....

La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Cyprès et Julie, désignée comme la moitié de l'Ilet No. 510.

HAUGHERY, MME MARGUERITE ET BERNARD KLOTZ—Taxe de 1881, montant à.....$19 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désignés comme les lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 291; le dit lot No. 10 mesure 21 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 82 par 130 pieds; le lot No. 11 mesure 21 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 82 par 130 pieds; le lot No. 11 mesure 21 pieds de face à la rue Peters sur 122 pieds de profondeur.

HANLEY, JEROME—Taxe de 1881, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Villeré, Gouquet et Canal, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 389, le dit lot No. 23 mesure 16 pieds de face à la rue Marais sur 108 pieds de profondeur.

GARCIA, J.—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Cyprès et Julie, désignés comme les lots Nos. 6 à 11 inclusivement, de l'Ilet No. 515; les dits lots Nos. 6 à 10 mesurent 130 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 114 pieds; le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds.

GRAHAM MME J. — Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-blave, Dergenois, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 576; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

GIRARDEY, C. E.—Taxe de 1881, montant à.....$18 00

Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Commerce, Lafayette et Poydras, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 295, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent, ensemble, 51 pieds de face à la rue Rempart sur une profondeur de 85 pieds 6 pouces.

GRAHAM, W. C. ET SAM DEBOW—Taxe de 1881, montant à.....15c

Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-blave, Venus, Dorgenois et le Chemin à Coquilles, désignée comme une portion de l'Ilet No. 574.

GROVER, HIRAM J.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Perdido, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 209; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Erato sur 127 pieds de profondeur.

GUEYDAN, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à.....$1 00

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Napoléon, Alexandre, D'Hémécourt et Baudin, désigné comme l'Ilet No. 203.

HODGES ET LEWIS—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Aglaé, Clark, Venus et Fortaine Magan, désigné comme l'Ilet No. 694.

HODGES ET LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....30c

Les deux-tiers d'un ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Pierre, Chemin à Coquilles, Télémaque et Aglaé, désigné comme l'Ilet No. 723.

HARVEY, JOS. H.—Taxe de 1881, montant à.....$77 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, St. Charles et Thalie, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 190; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 61 pieds de face à la rue Prytania sur 125 pieds de profondeur; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Prytania et Thalie.

HERMAN, MLLE LOUISA—Taxe de [illegible] montant à.....$22 00

Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burgundy, Bienville, Dauphine et Conti, désignés comme les lots Nos. 22 à 23 A, 7, 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 243; les dits lots Nos. 22 et 23 A mesurent 25 pieds chacun de face à la rue Palmyre sur 155 pieds de profondeur, le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 120 pieds.

IRWIN, JESSIE R.—Taxe de 1881, montant à.....30c

La moitié indivise d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robert, Galvez, Lopez et Chemin Co[illegible] désignée comme la moitié indivise de l'Ilet No. 669.

IRWIN, JESSIE R.—Taxe de 1881, montant à.....15c

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Clio, Liberté et Calliope, désignée comme lot No. 11 de l'Ilet No. 225; le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Franklin et Calliope.

IRWIN, JESSIE R.—Taxe de 1881, montant à.....45c

Les deux-cinquièmes (2-5) indivises d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, ligne Jefferson Gayoso et Calliope, désignés comme les deux cinquièmes indivises, de l'Ilet No. 620.

IRWIN, JESSIE R.—Taxe de 1881, montant à.....60c

Les quatre cinquièmes (4-5) indivises d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julie désignés comme les quatre-cinquièmes indivises, de l'Ilet No. 623.

IRWIN, JESSIE R. — Taxe de 1881, montant à.....30c

Une moitié indivise d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robert, Galvez, Lopez et Chemin Coquille, désignée comme la moitié indivise de l'Ilet No. 669.

IRWIN, JESSIE R.—Taxe de 1881, montant à.....15c

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Clio, Liberté et Calliope, désignée comme lot No. 11 de l'Ilet No. 225; le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Franklin et Calliope.

IRWIN, JESSIE R.—Taxe de 1881, montant à.....45c

Les deux-cinquièmes (2-5) indivises d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Clio, Liberté et Calliope, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 225; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 58 pieds de face à la rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Franklin et Calliope.

IRWIN, JESSIE R.—Taxe de 1881, montant à.....60c

Les quatre cinquièmes (4-5) indivises d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julie désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilet No. 17 A, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Delta sur une profondeur de 125 pieds.

JAMISON, DAVID ET MCINTOSH—Taxe de 1881, montant à.....$81 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Camp, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 160, le dit lot No. 7 mesure 21 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 96 pieds.

KILEY, WM. — Taxe de 1881, montant à.....$10 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Peters et Orange, désigné comme lot B de l'Ilet No. 40; le dit lot B mesure 26 pieds de face à la rue Orange sur 70 et 81 pieds de profondeur.

KINBERGER, JAS. M.—Taxe de 1881, montant à.....$18 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Melpomène, Constance et Terpsichore, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 143, le dit lot No. 7 mesure 24 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Terpsichore et Constance.

KROCKS, ANTHONY—Taxe de 1881, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Berthand, Johnson, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 496; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 151 pieds.

KENNING, WILLIAM—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Cyprès et Lafayette, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 426; le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 120 pieds.

KERNAN, MICHEL—Taxe de 1881, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Toutl, Rochelaye, Florida Landlug et Lafayette, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 561, le dit lot No. 12 mesure 28 pieds de face à la rue Lafayette sur 134 pieds de profondeur.

KANE, BRIDGET—Taxe de 1881, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 519; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 120 pieds.

KUNZ, MLLE ADELINE—Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Miro, Terpsichore, Ste. et Venus, désignés comme lots Nos 4 et 5 de l'Ilet No. 548, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

KOONTZ, MRS WM. B.—Taxe de 1881, montant à.....$15 00

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Marais, Gouquet et Commune, désignés comme lots Nos. 17, 18 et 19 de l'Ilet No. 388; les dits lots Nos. 17, 18 et 19 mesurent 30 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 108 par 93 pieds.

KANE, DANIEL—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Commune et Palmyre, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 623; le dit lot No. 5 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

KILBRIDE, MICHEL—Taxe de 1881, montant à.....$4 50

Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robert, Galvez, la ligne de Jefferson, les rues Gayoso, Chemin Coquille, Salvador et Calliope, désignée comme une portion de l'Ilet No. 669.

KROF, MME ERNEST—Taxe de 1881 montant à.....$4 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Johnson, Galvez et Liberté, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 230, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Eutorpe sur 120 pieds de profondeur.

KENNELLY, VVE JOHN—Taxe de 1881, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Thalie, Ferret et Melpomène, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 136, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Thalie sur 121 pieds de profondeur.

KILPATRICK, VVE W. W.—Taxe de 1881, montant à.....$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Clio, Liberté et Calliope, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 225, le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Franklin et Calliope.

KENNEDY, DANIEL ET CHAS M. KEON—Taxe de 1881 montant à.....$24 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julie désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilet No. 17 A, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Delta sur une profondeur de 125 pieds.

LEVY, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....$21 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Annonciation et Peerfarre, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 69; le dit lot No. 24 mesure 18 pieds de face à la rue Calliope sur 90 pieds de profondeur.

LYLES, EDWIN C—Taxe de 1881, montant à.....$18 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Clio, St. Charles et Erato, désignée comme lot No. 24 de l'Ilet No. 187; le dit lot No. 24 mesure 26 pieds de face à la rue St. Charles sur 138 pieds de profondeur.

LEWIS SUCC OF MRS W. H—Taxe de 1881 montant à.....$9 60

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Calliope, Eryades et Delord, désignés comme les lots Nos. 21 et 22 de l'Ilet No. 252; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 58 pieds de face à la rue Eryades sur une profondeur de 193 pieds.

LAZARUS, HY. L—Taxe de 1881 montant à.....$30 00

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thalie, St. Charles, Melpomène et Carondelet, désigné comme une portion du lot No. 6 de l'Ilet No. 211, la dite portion du lot No. 6 mesure 66 pieds de face à la rue St. Charles sur 160 pieds de profondeur.

LAZARUS, HY. L—Taxe de 1881, montant à.....$4 00

Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julie désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilet No. 17 A, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Delta sur une profondeur de 125 pieds.

LEVY, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....$21 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Annonciation et Peerfarre, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 69; le dit lot No. 24 mesure 18 pieds de face à la rue Calliope sur 90 pieds de profondeur.

LYLES, EDWIN C—Taxe de 1881, montant à.....$18 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Clio, St. Charles et Erato, désignée comme lot No. 24 de l'Ilet No. 187; le dit lot No. 24 mesure 26 pieds de face à la rue St. Charles sur 138 pieds de profondeur.

KILPATRICK, VVE W. W.—Taxe de 1881, montant à.....$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Clio, Liberté et Calliope, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 225, le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Franklin et Calliope.

KENNEDY, DANIEL ET CHAS M. KEON—Taxe de 1881 montant à.....$24 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julie désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilet No. 17 A, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Delta sur une profondeur de 125 pieds.

LEVY, HENRY—Taxe de 1881, montant à.....$21 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Annonciation et Peerfarre, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 69; le dit lot No. 24 mesure 18 pieds de face à la rue Calliope sur 90 pieds de profondeur.

LAQUAYE, VVE JNO. B.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pierce Clairville avenue Bendis et D'Hémécourt, désignés comme l'Ilet No. 709.

LITTLE ZION CHURCH—Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 713; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pierce Clairville avenue Bendis et D'Hémécourt, désignés comme l'Ilet No. 709.

LITTLE ZION CHURCH—Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 713; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 713; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à.....$2 70

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26, mesurant ensemble 261 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Gravier et Gayoso.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 713, le dit lot No. 6